

M 1 - 4^{ème} année des études d'orthophonie
STAGE S7 : STAGE CLINIQUE 2 AUPRES D'ORTHOPHONISTES

(Domaines pouvant être validés : Pédiopsychiatrie/Néonatalogie/Handicap ou
ORL/Surdité/Maxillo-faciale ou Neurologie/Gériatrie)

Le Stage S7 du 1^{er} semestre de M1 des études d'orthophonie est un stage clinique auprès d'un orthophoniste, agréé par le DUEFO, exerçant en libéral ou en salariat (en institut, en centre ou en hôpital).

Durant ce stage un ou plusieurs des trois domaines suivants pourront être validés :
« Pédiopsychiatrie/Néonatalogie/Handicap », « ORL/Surdité/Maxillo-faciale »,
« Neurologie/Gériatrie ».

NB : Pour valider le domaine « neurologie/gériatrie » ou « ORL/Surdité/Maxillo-faciale », le stage peut s'effectuer en libéral ou en salariat. Pour valider le « Pédiopsychiatrie/Néonatalogie/Handicap », le stage **ne peut s'effectuer qu'en salariat**. Un domaine est validé à partir 140 h minimum de stage.

Durée du stage : 90 heures ou 22 demi-journées.

Objectifs du stage :

Ce stage clinique est une poursuite de l'expérience de soins.

Les objectifs spécifiques du stage doivent être choisis sur la grille d'évaluation en début de stage.

- Adapter les connaissances théoriques à la pratique ;
- Réfléchir à l'autonomie et au positionnement en tant que soignant ;
- Travailler sur la qualité du contact et de la relation avec les patients, les aidants naturels et les professionnels de santé ;
- Approfondir des savoir-faire et des savoir-être ;
- Développer les compétences permettant l'évaluation du patient, la pose du diagnostic et la planification d'un projet thérapeutique ;
- Apprendre à s'appuyer sur le partenariat interprofessionnel ;
- Approfondir son questionnement éthique et son sens du soin ;
- Construire son identité professionnelle ;

Eléments du contenu du stage :

La posture de l'étudiant est celle de l'intervention avec supervision directe et de la mise en pratique clinique des connaissances théoriques.

- Présence pendant l'intervention orthophonique et les évaluations ;
- Présence aux diverses rencontres et réunions centrées sur le patient ;
- Manipulation et analyse du matériel ;
- Consultation et analyse des dossiers ;

**Département Universitaire d'Enseignement
et de Formation en Orthophonie – DUEFO –
Faculté de Santé Sorbonne Université**

Site Pitié Salpêtrière

**91 Bd de l'Hôpital
75634 PARIS CEDEX 13**

Tél. : 01 44 27 93 34

medecine-dfs-orthophonie@sorbonne-universite.fr

- Préparation d'activités cliniques ;
- Élaboration de matériel selon les besoins du patient ;

Les activités réalisées sont en lien avec les compétences à acquérir concernant le bilan, l'évaluation et la pose du diagnostic orthophonique.

Le maître de stage est libre de choisir les activités qu'il veut confier à l'étudiant sous supervision directe.

Il appartient au maître de stage et à l'étudiant de préparer cette participation en amont et d'échanger une fois les activités effectuées.

Recommandations pédagogiques au stage :

De nombreux contacts avec le maître de stage et le responsable de la formation clinique sont préconisés afin de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, de prendre du recul par rapport au suivi thérapeutique, d'explicitier des situations particulières, de livrer ses questionnements et ses doutes et de se situer dans un environnement professionnel, tout en conservant l'axe majeur de travail sur l'évaluation et la pose du diagnostic orthophonique.

Les situations cliniques vécues en stage et les questionnements qu'elles suscitent doivent pouvoir être exposés et travaillés en petits groupes.

La supervision est de type direct.

Modalités d'évaluation du stage :

L'évaluation est formative et normative.

Un rapport de stage (5 pages maximum – document word – police Times new roman 12) est demandé à l'étudiant. Ce rapport de stage sera évalué par le maître de stage.

Le maître de stage remplit une fiche de validation.

Une évaluation formative à mi-stage est demandée afin de permettre à l'étudiant de s'ajuster si besoin et de bénéficier au mieux de la fin de son stage.

Critères d'évaluation du stage :

- Qualité du rapport de stage (qualité et richesse des données recueillies) ;
- Capacités d'observation, d'analyse, de positionnement et de synthèse.

Nombre d'ECTS (European Credits Transfer System) : La validation du stage par l'étudiant donnera lieu à 3 ECTS et validera l'Unité d'Enseignement n°6.6 : Stage clinique 2